

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trois octobre à dix-neuf heures,

Le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Date de convocation : 26/09/2024

Date d'affichage : 26/09/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 10
- votants : 17

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 12
- procurations : 15
- **nombre total de voix exprimées : 27**

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Sylvie LE HIR, Boris LOICHOT, Daniel PRIEUR, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Christelle VUILLEMIN.

Etaient absents :

Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Christian MOREL, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Sylvie LE HIR a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Daniel PRIEUR a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Cédric BÔLE.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Total des voix exprimées : 27 **Secrétaire de séance :** Dominique Mollier

Les membres du bureau **approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.**

Les membres du bureau **approuvent le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité (11 juillet 2024).**

Objet : DE2024-22 : Adhésion au Pôle Territorial de Coopération Economique du Haut-Doubs

Le Parc s'est engagé le 20 juillet 2023 auprès du PTCE par une lettre d'engagement.

Pour rappel, ce pôle réunit des acteurs publics et privés locaux variés qui partagent les mêmes valeurs : coopération, innovation, solidarité et excellence des filières dans le but de développer des projets transformateurs et de décroiser les secteurs. Des valeurs proches de celles du PNR et qui font le lien avec ses missions et les axes de la charte.

La participation du PNRDH est importante au sein du PTCE pour travailler collectivement sur des sujets prioritaires comme : la mobilité, l'énergie, l'habitat, l'alimentation. Et ainsi faire le lien avec les actions du Parc pour : faire connaître, apporter de l'expertise, échanger sur les besoins, définir de nouvelles actions pertinentes qui peuvent trouver un public motivé ...

Le PNRDH se réjouit également de l'opportunité de toucher des acteurs parfois plus éloignés des cibles habituelles et qui s'inscrivent en plus dans une démarche volontaire collective de projet.

C'est pourquoi il est proposé d'officialiser l'engagement du PNR en adhérent au PTCE sur la base de 1000 € indiqué pour les institutions.

Après en avoir délibéré, le bureau décide :

- **D'adhérer au Pôle Territorial de Coopération Economique du Haut-Doubs**
- **De verser une cotisation annuelle de 1000 €**
- **De désigner Cédric Bôle pour représenter le Parc auprès du PTCE**
-

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 27	Exprimés (en voix) : 27
- pour : 27	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROY

